



LA GAZETTE DE LA BIODIVERSITÉ

LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE



MARS 2026 • NUMÉRO 17

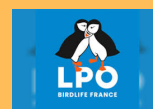
Fête de la nature 2026



Vendredi 22 mai 2026 à 20h : Diffusion d'un documentaire sur les Hirondelles suivi d'un échange avec le groupe Cornouaille-Kerné de la LPO Bretagne

Samedi 23 mai 2026 (heure à définir) : Sortie Hirondelles

Le programme complet vous sera adressé prochainement



ZOOM SUR LE BUDDLEIA DE DAVID!

L'ARBRE AUX PAPILLONS



Le nom de genre **Buddleja**, a été dédié par Linné au révérend **Adam Buddle** (1662-1715), un **médecin, pasteur et botaniste amateur anglais**.

L'épithète spécifique **davidii** a été dédiée par le botaniste **Adrien Franchet** au **père David**, un **missionnaire botaniste** qui découvrit cette espèce à Moupin(e) (actuellement Baoping) dans la montagne à l'ouest de Chengdu, en août 1869.

Il a été introduit comme **plante ornementale** dans de nombreuses régions tempérées, hors de Chine. Il a alors une **tendance à s'échapper des jardins et à se naturaliser**.

En France, en Belgique et en Suisse, le buddleia du père David est considéré comme une **espèce envahissante** ; elle **colonise** très facilement les **terrains secs, les friches urbaines, périurbaines, le long de certains axes** (routes, canaux, voies ferrées, autoroutes), **les talus, les bâtiments en ruine, les berges des rivières, les plages de graviers, voire les murs et les trottoirs**. En Suisse, dès le 1^{er} septembre 2024 cette **plante est interdite de vente et d'importation** par une ordonnance interdisant les plantes exotiques envahissantes.

Si son nectar nourrit les papillons adultes, les chenilles de la plupart des papillons **ne peuvent pas se nourrir de ses feuilles**, et le buddleia a **tendance à remplacer des espèces dont se nourrissent les chenilles**. L'envahissement par le buddleia a pour conséquences la **diminution de la population des papillons et des espèces qui se nourrissent de leurs chenilles**.

Dans les jardins, **le buddleia peut**, par exemple, **être remplacé par d'autres arbustes** : le lilas, la menthe en arbre (*Elsholtzia stauntonii*), le gattilier, le troène d'Europe, la mauve en arbre ou des variétés hybrides et stériles comme le *Buddleja × weyeriana*.

Aménager une mare



Réchauffement climatique, urbanisation, les mares disparaissent trois fois plus vite que les forêts. Or, elles constituent l'un des milieux les plus riches en biodiversité. Elles abritent quantité d'espèces animales et végétales protégées par la loi : grenouilles, crapauds, tritons, libellules, notonectes, sans compter les chauves-souris et les oiseaux qui viennent manger des insectes, boire et parfois se baigner.



Même une toute petite mare est utile !



Un bon emplacement

Installez-la de préférence dans un endroit sec et plat, loin de tout axe routier, pour éviter que les batraciens ne se fassent écraser. L'endroit doit être lumineux, si de l'ombre abrite une partie de la surface quelques heures dans l'après-midi, c'est encore mieux. Mais éviter que la mare soit entouré d'arbres : l'abondance de feuilles pourrait entraîner l'eutrophisation du plan d'eau, c'est-à-dire l'appauvrissement en oxygène de l'eau, dû à l'accumulation de déchets organiques et demande pour y remédier un entretien régulier.

Comment réaliser une mare : étape par étape

- Tracez au sol un contour non géométrique des berges, pour une plus grande lisière possible favorisant la biodiversité.
- Prélevez 10 cm d'épaisseur d'herbe et déposez-les sur le côté.
- Décapez l'ensemble sur 40 cm, puis creusez d'un côté des marches de 40 x 40 cm, jusqu'à une profondeur de 1,20 m qui restera hors gel l'hiver.
- De l'autre côté, faites des marches de 20 cm de haut, allongées sur 80 cm pour une pente douce.
- Enlevez toute aspérité (racines, pierres), et recouvrez de 5 cm de sable un peu mouillé.
- Étalez une toile géotextile, pour éviter la remontée des racines, puis une bâche en caoutchouc EPDM de 1,14 mm d'épaisseur, pour assurer l'étanchéité. Prévoyez la dimension de la mare, plus sa profondeur et 30 cm de chaque côté. Fixez-les aux rives.
- Mettez de la terre sur la première marche et, éventuellement, des plantes aquatiques.
- Remettez la couche d'herbe sur le bord pour cacher la bâche et décorez les rives avec sable, gravier, pierres...
- Remplissez en eau de pluie de préférence.

Entretenir



Il est important d'entretenir votre mare, afin que la végétation ne gagne pas son centre et finisse par l'engloutir. A la fin de l'été, retirez les fleurs fanées et coupez les feuilles abîmées.

Évitez aussi d'utiliser des engrais à proximité, notamment si vous avez de la pelouse. En effet, ces derniers sont entraînés dans la mare et favorisent le développement des algues.

Planter



Voici quelques plantes que l'on retrouve communément autour des mares :

- sur les berges : ligulaire, Astilboïde tabularis, Gunnera, carex.
- semi-immergées : prêle, oenothère aquatique, Pontederia cordata.
- immersées : châtaigne d'eau, lentille d'eau, renoncule d'eau, cornifle.

Derniers conseils : ne pas mettre de terre au fond, ni introduire de poissons, qui sont nuisibles aux populations de batraciens. La mare, c'est tout un art...

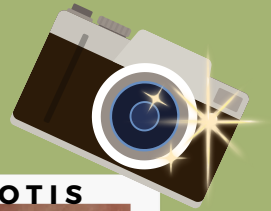


Retrouver le guide

“Créer une mare chez soi”
sur eau-et-rivieres.org



LES OBSERVATIONS DE NOS LECTEURS



CRAPAUD EPINEUX



B. LE MELL

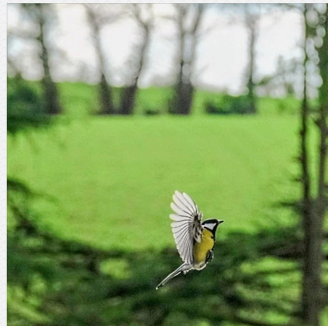
ECAILLE DU MYOSOTIS



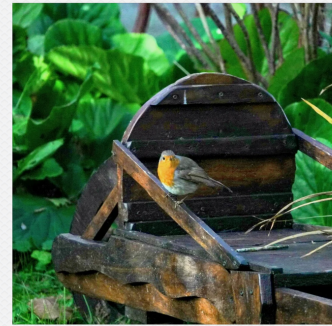
B. LE MELL



MESANGE BLEUE
A BOURLARD



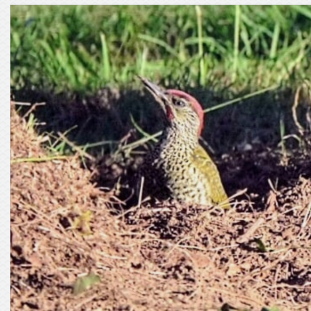
MESANGE BLEUE
A BOURLARD



ROUGE GORGE
A BOURLARD



MESANGE BLEUE
A BOURLARD



PIC VERT
A BOURLARD



M. LE BIHAN

**Envoyez-nous
vos observations à
abc@saint-yvi.bzh**

*(date, lieu précis et
photo de l'animal ou
des indices)*



AVIS DE RECHERCHE

INDICE #1

Je me nourris de petits invertebrés, crustacés, zooplanctons, de têtards de grenouilles.



Le Triton palmé

INDICE #2

Je me camoufle souvent très bien au fond des mares forestières remplies de feuilles, et sur la litière forestière.

Envoyez
vos observations à
abc@saint-yvi.bzh
*(date, lieu précis et
photo de l'animal ou
des indices)*

Où me trouver ?

Tu peux me rencontrer plus fréquemment à la tombée de la nuit dans les mares et les fossés. On me trouve aussi dans des ornières forestières, des sources et des ruisseaux lents.

J'ai une préférence pour les mares forestières mi-ombragées aux eaux assez fraîches et claires,

Le saviez-vous ?

Je suis une espèce protégée. Les menaces qui me concernent sont essentiellement la destruction des zones humides, la fragmentation écologique de ses habitats, et l'introduction de poissons dans les mares.